

COMPTE-RENDU DU GRACO PLÉNIER DU 12 JANVIER 2016 « Territoires intelligents, quel accompagnement pour le régulateur ? »

Le GRACO plénier du 12 janvier 2016 était consacré aux territoires intelligents. Cet évènement est comme chaque année l'occasion pour les acteurs publics comme privés de l'écosystème des communications électroniques d'échanger sur les enjeux du secteur. L'édition 2016 s'inscrit dans la réflexion prospective de l'Arcep sur son rôle de régulateur dans l'accompagnement de l'innovation et du développement numérique du territoire français.

250 participants ont répondu présent à l'invitation de l'Autorité, parmi lesquels figuraient élus locaux et nationaux, représentants des collectivités territoriales, services de l'Etat, entreprises opérateurs et entreprises de l'écosystème des territoires intelligents, experts et journalistes.

Introduction – Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports



Le **ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, Patrick Kanner**, qui ouvrait l'évènement, a rappelé que s'il « *existe des expériences diverses, le territoire intelligent à proprement parler n'existe pas encore.* » Il est revenu sur l'apport des technologies numériques non seulement à la croissance économique des territoires, mais aussi au développement de nouvelles manières de gérer, gouverner et vivre la ville d'aujourd'hui. Aujourd'hui les nouvelles technologies jouent un rôle décisif pour répondre aux grands défis d'aménagement du territoire comme l'ont été l'électrification et les réseaux de transports ferroviaires à grande vitesse au XX^{ème} siècle. Patrick Kanner a également insisté sur la nécessité de développer le concept de « Smart Village », ou campagne intelligente, « *parce que dans ces territoires aussi, il y a matière à développer de manière efficace et durable des services pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises dans tous les domaines* ». Il a aussi appelé de ses vœux une approche décloisonnée de l'urbanisme mais aussi l'intégration des citoyens, « *partenaires et parties prenantes de son développement* ».

Table-ronde n°1 – Faire émerger la « ville intelligente » : quels réseaux et quel rôle pour les collectivités ?



Si la ville intelligente se matérialise aujourd'hui par la mise en place d'équipements intelligents et connectés, leur fonctionnement nécessite le déploiement de réseaux adaptés à ces usages nouveaux et croissants. **Pierre-Jean Benghozi, membre du collège de l'Arcep**, a ainsi ouvert la première table ronde en soulignant que le paysage des territoires intelligents, caractérisé par la

présence d'acteurs et de besoins traditionnels et nouveaux, se construit dès à présent. C'est pourquoi, il est indispensable de penser de concert le déploiement des réseaux et leur architecture dans une vision de long terme, en prenant en compte les nouveaux usages et besoins.

Pour **Philippe Rozès, directeur du projet Smart Cities d'Orange**, si l'on conçoit les territoires intelligents en termes de réseaux, technologies et usages, le niveau de développement de chaque aspect varie. Alors que le volet « réseaux » est déjà mature, on observe une effervescence d'activité et d'acteurs en matière de technologies. Le volet « services », lui, commence à peine à se développer.

Ce sont dans ces deux derniers volets que se fait la création de valeur, comme l'a aussi souligné **Christophe Fournier, fondateur et directeur scientifique de Sigfox**. Comme pour les débuts de la téléphonie, les acteurs et les technologies en compétition foisonnent : ce n'est que le début de l'histoire.

Pour **Marc Taieb, directeur général de Bolloré Télécom**, il faut distinguer l'intelligence de la connectivité, qui constitue la première étape : un smartphone ou une Autolib ont davantage besoin d'être connectés plus que d'être intelligents. C'est d'abord sur ce chantier de la connectivité que doivent se concentrer les actions des collectivités.

Gilles Quinquenel, 1^{er} vice-président de Manche Numérique; président de Saint-Lô Agglo; vice-président de la Fédération nationale des collectivités concédantes et des régions (FNCCR), a souligné au préalable qu'il ne faut pas opposer territoire rural, qui n'aurait droit qu'au haut débit, à territoire urbain, auquel serait réservé le très haut débit. En matière de territoires intelligents, les enjeux pour les collectivités sont multiples : fournir des services de qualité au citoyen, optimiser les dépenses publiques, favoriser le développement économique et l'innovation, soit au final la création d'emploi, renforcer la démocratie... Mettre en place un territoire intelligent impacte l'organisation d'une collectivité, il faut donc imaginer une gouvernance nouvelle, sans silos. Il a également insisté sur le chantier central de la gestion des données (accès, usage et protection).

Yves Tyrode, directeur digital et communication de SNCF en charge de la transformation numérique, a expliqué en quoi la connectivité était cruciale pour l'entreprise. La connectivité de bout en bout, de l'achat d'un billet jusqu'à l'accès internet dans les trains, est essentielle à l'expérience client. Mais l'entreprise s'appuie aussi sur la connectivité dans son fonctionnement au quotidien, par exemple pour la maintenance préventive du réseau, faite à l'aide de capteurs.

Le débat a ensuite porté sur diverses questions : faut-il dès maintenant décider d'une ou quelques technologies à utiliser à l'avenir, permettant ainsi pour les collectivités mais aussi l'industrie, de ne pas multiplier ses investissements ? Ou au contraire faut-il laisser le jeu du marché décider ? Le rôle du régulateur a aussi été abordé : celui-ci pourra avoir un rôle à jouer pour accompagner les développements du marché en dialoguant avec l'industrie, en favorisant l'interopérabilité et standardisation, mais aussi en encadrant la question de l'accès et l'utilisation des données, ou encore en assurant la disponibilité des ressources en fréquences.

Présentation – Emmanuel Grégoire, adjoint à la maire de Paris : « Paris ville intelligente et durable »



En guise de transition entre ces deux tables-rondes, **Emmanuel Grégoire, adjoint à la maire de Paris**, est venu présenter le plan stratégique de la ville en la matière. La conception de la ville intelligente et durable à Paris se construit autour de trois piliers : la ville ouverte, la ville connectée et la ville ingénieuse. La ville ouverte passe par la co-construction des politiques publiques avec les citoyens, invités à participer et partager leurs idées, et l'animation de l'écosystème de l'innovation (incubateur, pépinière d'entreprise, appels à projet, etc.). La ville connectée, c'est

d'abord une infrastructure (capteurs, réseaux, etc.) comme « squelette de la ville intelligente et durable », afin de donner les moyens aux partenaires de développer des solutions innovantes. Dans ce cadre, l'interopérabilité des services publics est fondamentale. C'est aussi la mise en place d'outils solides et sécurisés permettant une meilleure utilisation des données par les administrations. C'est enfin la montée en puissance des outils applicatifs performants. La ville ingénieuse, elle, se traduit par l'installation de capteurs déployés en propre en vue du pilotage de politiques publiques (maîtrise de la consommation d'énergie, connaissance de la circulation, etc.) mais aussi la mise à disposition de l'espace public pour permettre à des tiers de développer des projets. Paris souhaite ainsi remporter le défi de la construction d'un écosystème intelligent. Pour Emmanuel Grégoire, la ville intelligente et durable, c'est aussi aménager le territoire, végétaliser la ville, développer l'économie circulaire et organiser la transition énergétique vers la fin du diesel et la mobilité douce.

Table-ronde n°2 – Exploiter le potentiel des territoires intelligents : quelles évolutions pour les services au public ?



Alors que la première table-ronde de ce GRACO plénier 2016 s'était intéressée aux réseaux sur lesquels se bâtira la ville intelligente, la seconde table-ronde s'est concentrée sur les nouveaux usages et la transformation de l'action publique. Comme l'a rappelé **Martine Lombard, membre du collège de l'Arcep**, l'Autorité souhaite mener ces réflexions afin d'être en mesure de jouer concrètement son rôle d'accompagnateur du développement

numérique du territoire. Pour cela, « *il est nécessaire de s'interroger sur les finalités, les services, les usages* », a-t-elle précisé. Les intervenants ont ainsi été invités à livrer leur analyse des évolutions des services au public et de leur appropriation par les citoyens.

La gouvernance des territoires ne peut s'abstraire des nouveaux modèles générés par le numérique, a souligné **Pascale Luciani-Boyer, conseillère municipale de Saint-Maur-des-Fossés et membre du Conseil national du numérique**. Il y a donc un enjeu d'appropriation par les élus. L'action publique doit ainsi être en mesure d'intégrer la participation des citoyens en vue d'apporter des solutions pragmatiques sur les territoires, orientées vers les besoins des citoyens, en leur donnant les moyens d'interagir (par exemple par le biais de plateformes de signalement), de solliciter la puissance publique et de participer à l'élaboration des politiques. Le projet de loi numérique est un bon exemple puisque le processus de consultation mis en place a permis aux citoyens de réagir, de collaborer et d'indiquer ce qu'ils souhaitaient voir figurer dans le texte. On passe progressivement d'une logique du « *tous pour un* » à celle du « *tous pour tous* ».

Le numérique offre ainsi une chance pour les élus d'amplifier le dialogue avec les citoyens. Toutefois, comme l'a rappelé **Chantal Marion, vice-présidente de Montpellier Métropole**, le développement des nouveaux services suppose un investissement de la collectivité : cela relève donc d'un choix politique. En retour, les nouveaux capteurs et solutions numériques innovantes fournissent des outils de gouvernance en temps réel, en matière de prévention des risques ou de mobilité par exemple. Dans ce cadre, la collecte et le stockage des données constituent des enjeux majeurs. Les collectivités ont par conséquent un rôle d'interface avec les grands groupes mais aussi avec les start-ups, comme celles de la French Tech, pour faire remonter les besoins des citoyens et ainsi développer des applications adaptées. En acceptant l'installation des capteurs, les citoyens deviennent des co-construteurs de la cité intelligente ; ils peuvent également être appelé à participer au travers d'appels à idées.

Si le numérique devient un élément structurant de la relation du citoyen avec la ville, **Pierre-Emmanuel Struyven, directeur participations, partenariats et développement de Numericable-SFR**, insiste sur la nécessité de partir des besoins des usagers dans une logique incrémentale, pour s'assurer de leur appropriation. Il est ainsi possible de développer de nouveaux services, notamment grâce au téléphone mobile (par exemple, le paiement du stationnement par SMS), permettant à l'utilisateur d'interagir avec son environnement sans qu'il y ait besoin dans un premier temps de développer de couche applicative trop complexe.

Dès lors, comme l'a rappelé **Albert Asseraf, directeur de la stratégie de JC Decaux**, la multiplication des objets connectés, technologies en mobilité et du mobilier urbain intelligent (Wifi, écrans digitaux d'information, micro-relais mobile 4G) offre d'innombrables ressources pour moderniser les services publics. Ces technologies peuvent être d'une certaine manière le support de la démocratie participative en rendant possible la production, la remontée et le traitement de l'information au service de la performance du pilotage des politiques publiques et de la communication entre élus et citoyens.

En effet, comme l'a souligné Henri Verdier, **directeur interministériel du numérique et des systèmes d'information et de communication**, lorsque l'on essaye de tracer le portrait des services publics de demain, « *l'imagination est la seule limite* ». Selon lui, il faut « *raisonner comme si le débit ou la puissance de calcul étaient gratuits ou allaient le devenir* ». Le service ne prendra pas forcément la forme attendue, il faut par conséquent lutter contre la tentation de tout réguler et au contraire diffuser la capacité à agir permise par le numérique. Les citoyens aspirent aujourd'hui à une gouvernance collective des problèmes collectifs. Le projet de loi Lemaire pour une République numérique en est un très bel exemple. Il a bousculé le fonctionnement de l'administration et a conduit concrètement à ce que cinq amendements issus de la consultation soient été intégrés dans le texte final.

Conclusion – Sébastien Soriano, président de l'Arcep : « Territoires intelligents : quel accompagnement par le régulateur ? »



En conclusion de l'évènement, le président de l'Arcep, Sébastien Soriano, a tenu à rappeler la vocation collaborative du GRACO en tant que lieu de dialogue et d'incubation du débat. A l'image de cette rencontre consacrée aux territoires intelligents, « *l'Autorité souhaite pouvoir susciter le débat, montrer en exemple les expériences pionnières issues des territoires et faire vivre cette articulation public-privé qui est si précieuse dans le domaine des communications électroniques et du numérique* », a-t-il souligné.

A l'issue de cette fructueuse rencontre, de nombreuses questions restent encore en suspens : comment répondre au sentiment de relégation de certains territoires ? Comment distinguer ce qui relève de la connectivité de ce qui relève de l'intelligence ? Comment organiser un service public de la donnée ? Comment garantir une qualité de service public sur les nouveaux réseaux ? Comment accompagner le changement de paradigme dans le domaine de la radio et des fréquences ? Comment faire vivre une ville ingénieuse ? Quel modèle économique ? Quelle place pour les grands groupes, pour la puissance publique, pour faire vivre les initiatives ? Comment apprivoiser les données ? Comment vivre avec l'imprévisibilité des services qui vont réussir ? Autant de questions qui alimenteront les travaux et réflexions de l'Autorité en cours sur l'internet des objets. « *Des changements de paradigme sont en cours et nous devront rester ouverts* », a insisté Sébastien Soriano. « *Notre volonté est de comprendre et de produire un rapport afin d'ouvrir le jeu pour que ce sujet majeur puisse faire l'objet d'un débat et d'une appropriation publique avec une vision à 360 degrés. Nous aurons la même obsession d'un jeu ouvert afin que toutes les technologies, tous les modèles aient leur chance. En tant que régulateur, nous ferons en sorte que les ressources soient adaptées à la diversité des modèles.* »

DOCUMENTS UTILES :

- [Le discours du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, Patrick Kanner](#)
- [La présentation d'Emmanuel Grégoire, adjoint à la maire de Paris : « Paris, ville intelligente et durable »](#)
- Le [compte-rendu des travaux du GRACO 2015](#)